



## « Le Jean-Louis », un canot historique que nous ne pouvons pas laisser couler !



En été 1934, deux ouragans font trois victimes, dont deux sur le bas-lac de Neuchâtel. Une assemblée de citoyens décide de fonder la Société de Sauvetage du Bas-Lac à St-Blaise et propose l'acquisition d'un canot à huit rameurs. Il sera baptisé « Jean-Louis » en 1936.

Hélas, le Jean-Louis qui a été construit en acajou, il y a plus de septante ans, subit les aléas du temps et ce n'est pas faute d'entretiens réguliers et de bons soins prodigués durant les périodes hivernales depuis des décennies, qui l'empêcheront d'avoir recours aux mains expertes d'un chantier naval. C'est une très mauvaise nouvelle qui est tombée cet été, suite à une avarie. Des travaux sont à entreprendre rapidement et le coût estimé avoisine la somme de CHF 50'000.-- et ne peut être assumé entièrement par notre société.

Cette embarcation fait partie du patrimoine du lac de Neuchâtel et nous pouvons dire avec fierté, qu'elle est unique, car c'est un des plus anciens bateaux à naviguer encore sur le lac de Neuchâtel. Jusqu'au début des années 1960, ce canot était régulièrement utilisé pour les interventions de secours.

En 1964, la société s'est équipée d'un bateau moteur, plus rapide et mieux adapté aux sauvetages. Mais ce n'était pas encore l'heure de la retraite pour le Jean-Louis, puisqu'il est encore utilisé à des fins sportives ou pour de simples ballades à la demande de diverses institutions pour la jeunesse, entreprises, bureaux etc. C'est excellent pour la cohésion d'un groupe, que de naviguer à la force des bras.

Cette mésaventure tombe extrêmement mal, car notre société va fêter son 75<sup>ème</sup> anniversaire en 2009. A cette occasion, toutes les sociétés de sauvetages Franco-suisse du lac Léman se retrouveront sur le lac de Neuchâtel pour disputer son plus grand concours annuel qui se déroule exclusivement depuis 124 ans sur le Léman. Cet événement sera historique et peut-être même l'occasion d'une réhabilitation de notre Jean-Louis à l'occasion de ces épreuves aquatiques internationales.

Depuis sa création en 1934, la Société de Sauvetage du Bas-Lac a toujours œuvré bénévolement pour porter secours aux navigateurs en difficultés. Elle est entièrement autonome et ne bénéficie d'aucune subvention.

Une fois n'est pas coutume, nous vous demandons de nous soutenir à la mesure de vos moyens et espérons que les petits ruisseaux feront les grands fleuves.  
(Les grandes mesures ne sont pas interdites).

Une fois remis en ordre et restauré, le Jean-Louis dans sa nouvelle robe en acajou pourra revivre de nombreuses années encore, permettant ainsi de former la relève de cette passionnante activité bénévole du sauvetage sur le lac et d'être fidèle à notre devise :

### **Pour que l'eau n'ait jamais le goût des larmes !**

Nous espérons que ces quelques lignes retiendront toute votre attention et que vous serez sensible à notre requête. A relever encore une fois, que cette embarcation est unique et fait partie du patrimoine de notre lac et ne peut être laissée à l'abandon.

Naturellement, nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Si vous souhaitez adhérer au projet de sauvetage du Jean-Louis, nous vous prions de nous communiquer le montant que vous souhaitez engager et c'est déjà avec impatience que nous attendons de vos bonnes nouvelles.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

**Notre site internet se trouve à cette adresse et il n'attend plus que votre visite.**

**[www.sauvetage-st-blaise.ch](http://www.sauvetage-st-blaise.ch)**